

## Adresse de la société populaire de Puntous, lors de la séance du 18 prairial an II (6 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Puntous, lors de la séance du 18 prairial an II (6 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 368-369;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14182\\_t1\\_0368\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14182_t1_0368_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

qu'ils soient et la République sortira encore une fois en dépit de leurs manœuvres infernales, triomphante du chaos monstrueux dans lequel ils voulaient indignement la précipiter; quelques efforts qu'ils fassent, ils échoueront toujours, et toujours nous crierons: Vive la République, vive la Montagne ! ».

BUCHE (présid.), ALTROY, LEMOING, BAILLE, NOINTERRE, FANNIER, DEICOU.

b

[Le directoire de la Meuse à la Conv.; 6 prair. II] (1).

« Législateurs,

Vous aviez, dès le mois de juin 1793, remis le dépôt de la Constitution française sous la garde de toutes les vertus. Vous les avez constamment honorées et récompensées au nom du peuple que vous représentez; vous venez encore d'en consacrer la pratique et d'en réchauffer le germe dans tous les cœurs français en reconnaissant que le principe de la félicité humaine émane du dieu qui préside à l'Univers, et que près de ce dieu, l'homme de bien qui naît, vit et meurt pour son pays trouve l'immortalité. Vous nous avez affranchis du trône et de la misère en assurant à tous nos frères l'existence et les soins dus à l'humanité, et en nous donnant à tous une patrie. Enfin, Législateurs, vous ne cessez de mériter de cette patrie qui nous est si chère à tous, et comme elle, nous vous portons dans notre cœur, et vous invitons de nouveau à rester à votre poste jusqu'à l'entier affranchissement de la République ».

MARTIN, BAILLOT, MENNEHAUT, PRIORIOT, RUPIED.

c

[Le c. révol. de Saint-Saturnin à la Conv.; 9 flor.] (2).

« Grâce à vos soins et à votre vigilance, Citoyens représentants, la conspiration tramée contre la République vient d'être déjouée; que le glaive de la loi atteigne tous les complices de ces scélérats ! Sentinelles vigilantes du salut de la patrie, guidés par la vertu et la probité, vous consommerez notre bonheur malgré les efforts des traîtres et des conspirateurs. Votre énergie et votre conduite nous assurent à l'avenir de celle que vous tiendrez et qui sera couronnée par la félicité du peuple français. Continuez vos glorieux travaux, restez à votre poste jusqu'à ce que notre révolution soit puissamment affermie, qu'elle n'ait que des vertus à honorer, des talents à récompenser, des amis à compter et le bonheur de la patrie assuré, jusqu'à ce qu'enfin vous ayez par des lois sages et bienfaisantes, consolidé le bonheur de la génération actuelle et des générations futures. S. et F. ».

BONTEMPS, AMAND, PASCAL, PENTERE.

d

[La Sté popul. de Gentilly au présid. de la Conv.; s.d.] (1).

« Citoyen président,

La commune de Gentilly ne voulant pas abuser de la bonté de la Convention nationale et interrompre le cours de ses utiles occupations, occupée d'ailleurs aux travaux de l'agriculture, travaillant d'un autre côté sans relâche à la fabrication du salpêtre qui doit coopérer à l'anéantissement des tyrans et de la tyrannie, a arrêté hier dans une assemblée générale que l'adresse ci-jointe serait portée directement par les citoyens Pouchat et Recodert au président de la Convention. Nous attendons que tu voudras bien la communiquer à l'assemblée. S. et F. ».

POUCHAT, RECODERT.

[Gentilly, s. d.]

« Citoyens législateurs,

Encore une victoire remportée sur les partisans de la tyrannie; les lâches ne pouvant nous vaincre à force ouverte, voulaient nous perdre en assassinant les plus zélés défenseurs de nos droits. Ils pensaient ébranler le tronc de la liberté en minant deux de ses colonnes. Insensés ! ils ne savent donc pas que la liberté survit au dernier de ses défenseurs, et que de ses cendres renaissent des cohortes guerrières sans cesse redoutables aux ennemis de la nature et de la raison.

Qu'ils aillent maintenant dénaturer nos opinions, nous ne redoutons pas plus leurs mensonges que leurs crimes.

Nos législateurs ont proclamé solennellement que le peuple français reconnaît l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, et le peuple français en se levant tout entier pour sanctionner ce décret a satisfait au plus profond besoin de son cœur.

Continuez, Législateurs d'être les ennemis sévères des méchants. Leurs trames vous honorent comme leurs attentats démontrent vos vertus. La nation généreuse et magnanime dont vous êtes les dignes représentants vous voit et vous admire. Elle sait apprécier les services importants que vous lui avez rendus. Elle prévoit ceux que vous lui rendrez, et puisqu'elle a mis à l'ordre du jour les mœurs et la vertu, elle n'oubliera pas la reconnaissance ».

POUCHAT (maire), RECODERT, CHAUDENIER, LECOMTE, LEFEBURE.

e

[La Sté popul. de Puntous à la Conv.; s.d.] (2).

« Législateurs,

Les citoyens libres de la commune de Puntous, département des Hautes-Pyrénées, district de la Nesle, canton de Castelnau, réunis en société

(1) C 305, pl. 1148, p. 18; M.U., XL, 397.

(2) C 305, pl. 1148, p. 22.

(1) C 305, pl. 1148, p. 20 et 21.

(2) C 306, pl. 1161, p. 19.

té populaire, montagnarde et campagnarde, ont lu dans une de leurs séances, la proclamation de la Convention nationale, sur la conspiration qui vient d'être découverte. Ils n'ont pu voir sans être pénétrés d'horreur et d'indignation les complots horribles, les machinations criminelles, qui avaient été ourdis pour saper et détruire les fondemens de notre constitution; la liberté et l'égalité que nous avons su conquérir et que nous saurons maintenir au dépens de tout ce que nous avons de plus cher, au dépens de notre propre vie que nous avons déjà tous dévouée au maintien de la Constitution, au service de la République une et indivisible. Citoyens représentans, assez et trop peut-être vous avez été indulgens puisqu'il existe encore, à la honte et pour le malheur de notre patrie, des hommes qui n'ont pu se laisser séduire par les douceurs et les attraites de la liberté et de l'égalité, puisqu'il est vrai qu'il existe encore des hommes vils et faits pour ramper dans l'esclavage, qui ont pu sentir froidement les bienfaits de notre Constitution, puisqu'il est vrai qu'il existe encore des monstres parmi nous qui seraient tentés d'anéantir et de détruire les lois salutaires et sages que vous nous avez données; nous vous invitons au nom de la patrie dont vous êtes les représentans, au nom du salut public, que vous tenez en vos mains, de prendre les mesures les plus promptes et les plus terribles pour punir tous les malveillans et déjouer leurs complots liberticides; nous vous invitons enfin de ne quitter votre poste qu'après que vous aurez terrassé tous les tyrans et que vous nous aurez procuré la paix.

Citoyens représentans, c'est le propre de bonnes institutions d'avoir des ennemis. Ce n'est peut-être pas la dernière trahison et les dernières noirceurs qui se trameront contre notre patrie. Le sort de la République est en vos mains; montrez, comme vous l'avez fait, la fermeté la plus constante à la défendre, à la maintenir. Nous ne vous remercierons pas d'avoir déjoué et déconcerté les complots liberticides des malveillans qui tentaient de mettre notre liberté en danger, parce que vous avez fait votre devoir, mais nous vous félicitons de ce que le génie tutélaire de la France vous a fait découvrir cette horrible conspiration.

Et vous, braves citoyens de Paris, nous vous félicitons aussi d'avoir été à portée de vous transporter autour de la représentation nationale; nous applaudissons à la touchante énergie que vous avez montrée pour la défense de la République et la sûreté de nos sages représentans. Nous en eussions fait autant si nous avions été à votre place.

Pour nous, quoiqu'éloignés du foyer du patriotisme, du centre des forces et du grand exemple que vous nous donnez tous les jours, nous qui n'avons la masse de population qui rend imposante la volonté publique, ni la masse de lumières qui lui donne une énergie et une exécution utile, nous, habitans des campagnes où la superstition, le fanatisme et la rouille de l'ignorance ont jusqu'ici dévoré tous les fruits de la révolution, nous ne cesserons de répandre le patriotisme, de faire naître l'esprit public, d'assurer le respect dû à la loi, d'augmenter l'influence des autorités constituées, de faire passer par des discours publics

l'amour de la Constitution dans l'âme des citoyens, d'éclairer la partie du peuple la moins instruite sur les avantages de la Constitution, sur les bases du crédit public, sur la circulation des assignats. Nous ne cesserons d'exciter les citoyens au paiement des contributions, à les engager à défendre la patrie; nous ne cesserons de surveiller les malveillans, les mauvais citoyens, les faux amis de la Constitution, et les hommes de toutes les classes et de toutes les fonctions qui pourraient être tentés de mettre notre liberté en danger.

Voilà, Citoyens représentans, l'honorable ministère que nous nous sommes imposé; voilà celui que nous remplirons avec fermeté et avec un zèle imperturbable. Tels sont les sentimens qui nous animent. Nous ne nous en écarterons jamais, nous en avons fait le serment que nous répétons devant vous. Nous jurons en vos mains que nous voulons tous vivre libres ou mourir ».

FERRAN, TROUETTE, DRIFFO, FITÈRE, ABADIE, DARTUGUE [et 14 signatures illisibles].

1

[La comm. de Lamotte-Beuvron au présid. de la Conv.; 25 germ. II] (1).

« Citoyen président,

La commune de la Motte-Beuvron, canton de Chaumont, district de Romorantin, département de Loir et Cher, étant au niveau que demande notre régénération, arrête que des discours prononcés par son maire aux décades, elle n'a pu entendre celui prononcé le deuxième decadi du germinal sans s'écrier de tous nos sentimens: c'est notre vœu, nous vous invitons d'en envoyer l'extrait à la Convention.

Résumant le discours sur ce qui a causé notre ignorance; les maux dans lesquels nous avons été plongés; faisant le rapport des guerres suscitées pour nous anéantir; excitant le zèle du travail des gens de campagne; combien nous devons être surveillans et prêts à obéir à nos sages représentans; nous disons tous: c'est l'auteur de la nature qui voyant nos mœurs corrompues et la nature de l'homme entièrement dégradée, ne voyant sur la terre que des esclaves ou de vils courtisans qui, avec nos fanatiques ministres du culte catholique qui nous dominaient et outrageaient en tout la nature, nous a fait choisir nos sages représentans pour purger le territoire français de tous ces êtres avilis, et par suite la terre; rappelle l'homme à sa première dignité en lui rendant ses droits de nature, et consommer le sublime ouvrage de la liberté et de l'égalité.

Offrons donc à l'Eternel notre reconnaissance de ce qu'il nous a fait secouer le joug des oppresseurs et des tyrans, et éclairer nos sages représentans dans les trames sans nombre qui s'ourdissent jusque dans le sanctuaire de la Convention pour nous replonger dans l'esclavage; Oui, avec l'aide de leur âme qu'ils ont recouvrée et qu'ils nous transmettent, nous

(1) C 305, pl. 1148, p. 23.